

Journée d'étude

“ CONSTRUIRE LES PAYSAGES ”

organisée par Patrimoine Rhonalpin
en collaboration avec le Conseil régional Rhône-Alpes

Vendredi 10 décembre 2010

*au siège du Conseil régional Rhône-Alpes
(78 route de Paris à Charbonnières-les-Bains, Rhône)*

Modérateur : **Pierre OSTIAN, journaliste**

- 8 h 45** Accueil
- 9 h 15** Ouverture
Madame Farida BOUDAUD, Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes
déléguée à la culture et à la lutte contre les discriminations
- 9 h 30** Introduction de la journée
- Eddie GILLES-DI PIERNO, président de Patrimoine Rhonalpin
- Pascale COLLET, déléguée générale de Patrimoine Rhonalpin
- 9 h 45 Normes paysages et bâti : règles générales et applications**
- 11 h 45** Débat
- 12 h 15** Buffet sur place
- 14 h 00 Contributions à la cohérence des décisions d'aménagement du territoire**
- 16 h 45** Débat et synthèse
- 17 h 30** Clôture
- Eddie GILLES-DI PIERNO, président de Patrimoine Rhonalpin



5 place de la Baleine - 69005 Lyon
Tél : 04 72 41 94 47
Courriel : info@patrimoine-rhonalpin.org
Site Internet : www.patrimoine-rhonalpin.org

NORMES PAYSAGES ET BÂTI : RÈGLES GÉNÉRALES ET APPLICATIONS

• Nouveau cadre législatif

Les lois Grenelle : évolutions et transformations (loi Montagne, loi Littoral, SCOT, PLU...).

Alain de LA BRETESCHE, bâtonnier, avocat honoraire, secrétaire général Patrimoine et environnement (ex Fnassem), président des journées juridiques du patrimoine

• Perception de paysages en construction

Du rural au périurbain : fabricants et usagers des paysages de la ruralité.

François PORTET, ethnologue, Laboratoire d'études rurales Université Lyon2-INRA (Institut national de la recherche agronomique)

• Application de la loi et respect des paysages

Promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité en espaces protégés.

Philippe GANION, architecte des bâtiments de France, chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Ardèche

• Accompagner les maîtres d'ouvrages publics

Mise en place et animation des chartes architecturales et paysagères territoriales en Savoie.

Bruno LUGAZ, directeur du Conseil d'architecture et de l'environnement de la Savoie (CAUE 73)

Charte de développement durable sur le Salève : accompagnement des acteurs et des collectivités.

Arnaud DUTHEIL, directeur du Conseil d'architecture et de l'environnement de Haute-Savoie (CAUE 74)

CONTRIBUTION À LA COHÉRENCE DES DÉCISIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• Politique publique des paysages : la DREAL en Rhône-Alpes

La convention européenne du paysage en Rhône-Alpes.

Cohérence des outils réglementaires, maîtrise d'ouvrages et gestion des sites classés.

Séverine BOURGEOIS, chef du service aménagement, paysage, infrastructures (API), Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

Marie WOZNIAK, adjointe référent paysage, service, aménagement, paysage, infrastructures (API), Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

• Adapter le paysage à l'extension urbaine : les ceintures vertes

Le rapport ville/nature : parcs, trames vertes, nature en ville.

François BREGNAC, directeur général adjoint Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

• Aménager un espace public : une vision à long terme

Petite histoire d'un paysage local dans le Rhône : Solaize ou l'exemplarité du quotidien

Jean-Yves QUAY, architecte urbaniste, enseignant à l'école d'architecture de Lyon

• Investir les terrains vierges : les projets privés de construction

La mission des architectes-conseillers auprès des particuliers. Recherche de la qualité environnementale dans les lotissements et constructions groupées dans l'Ain.

Présentation de l'Atlas du paysage de l'Ain : démarche interactive et éducative.

Nicole SINGIER, directrice du Conseil d'architecture et de l'environnement de l'Ain (CAUE 01)

• Paysage et institutions : une politique environnementale encadrée

Les paysages ligériens : diagnostics, sensibilisation et actions réalisées par le Conseil Général de la Loire.

Marie-Dominique PAYS, responsable délégation au développement économique et à l'aménagement des territoires, Conseil général de la Loire

• Parcs paysagers ou paysages jardinés : la prise en compte des paysages dans les projets de jardins

Plan de gestion du parc du château de Joyeux (01)

Frédérique TEZENAS du MONTCEL, ingénieur horticole, paysagiste du patrimoine, responsable bureau d'étude Jardin-Patrimoine